

Introduction

Autor(en): **Belser**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **98 (1953)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Major Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209.)

Annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.—
Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50
Prix du numéro: Fr. 1.50

« Ce que tout officier
doit savoir de l'artillerie ».

*Guidé par ce leitmotiv,
nous consacrons la présente livraison à cette arme sous le titre*

L'ARTILLERIE

(Voir table des matières à la fin du numéro).

Introduction

C'est au début du XIV^e siècle que l'artillerie, dont le matériel était construit jusqu'à cette époque selon les règles d'une balistique purement mécanique — catapultes et balistes, mangonneaux et trébuchets — amena sur les champs de bataille une arme nouvelle, la bombarde à la voix brusque et assourdissante, première des armes à feu avec sa compagne mineure, la bombarde à main.

Et de ce fait même, l'artillerie est à l'origine d'une nouvelle notion tactique: celle du « feu », dont on ne pouvait prévoir, pendant les débuts d'un nouveau matériel rudimentaire, pesant, peu maniable et peu précis, l'importance qu'elle revêtirait plus tard.

Ne soyons donc nullement étonnés de lire au XVI^e siècle un jugement aussi sévère que celui-ci: « Sauf l'étonnement des oreilles, à quoy désormais chascun est apprivoisé, je crois que c'est une

arme de fort peu d'effet, et espère que nous en quitterons un jour l'usage. » Les artilleurs d'aujourd'hui, qui seront peut-être demain les servants du canon atomique, pardonnent à Monsieur de Montaigne ce manque de perspicacité, mais s'inclinent devant le maître graveur qui inscrivit en l'an 1707, sur l'une des estampes annuelles destinées aux artificiers de Zurich, cette sentence : « Ignea vis crescit donec ruat ignibus orbis » (La puissance du feu croît au point de détruire un jour l'univers).

Nous savons que cette prédiction — que l'humanité est en bonne voie de réaliser — faite à une époque où l'efficacité des pièces était encore relativement faible, a été inspirée par des exercices où un nombreux matériel de calibres les plus disparates concentrait déjà ses tirs sur un même objectif. François I^{er} n'avait pas employé autrement ses nombreux canons à Marignan. Frédéric le Grand sut utiliser, durant ses campagnes, les feux massés d'une artillerie organisée et judicieusement dosée au point de vue tactique ; et l'artilleur Napoléon Bonaparte n'engagea dans maintes batailles le gros de son artillerie qu'au moment où, selon son appréciation de la situation, elle devait lui permettre d'emporter la victoire.

Ces concentrations de feu ne pouvaient être obtenues qu'en concentrant également le matériel encore rudimentaire de ces temps-là, avec son tir direct, mais lent, conduit par une observation très simple.

Le développement pris par la technique en général, les améliorations conçues par les maîtres artilleurs, les recherches et découvertes dans divers domaines de la physique et de la chimie, permirent — après une longue époque de stagnation, mais en profitant des expériences de plusieurs guerres — de réaliser aux XIX^e et XX^e siècles des progrès prestigieux dans le domaine du matériel : la réintroduction du chargement par la culasse, appliqué déjà aux premières bombardes, l'amorçage par percussion, l'emploi de tubes d'acier à l'âme rayée — invention que l'on peut qualifier de révolutionnaire — le recul sur affût, l'emploi de poudre sans fumée et de plusieurs charges offrant un choix de trajectoires, l'adoption de projectiles d'acier à grande efficacité, l'introduction d'instruments optiques de pointage et de moyens de transmission par fil et sans fil, la construction de freins de bouche ainsi que d'affûts biflèches et d'affûts automoteurs, et enfin la motorisation complète, pour ne citer que les plus importants.

Cette artillerie progressivement perfectionnée et graduellement réorganisée, plus mobile et plus précise malgré ses portées plus grandes et ses trajectoires plus maniables, plus rapide et plus

efficace dans ses tirs devenus indirects, offrait, au fur et à mesure de son évolution, de nouvelles possibilités d'engagement tactique et pourtant ne pouvait suffire à toutes les tâches. Ce n'est qu'en spécialisant les matériels selon les missions ou en les attribuant à d'autres armes : infanterie, troupes légères, ou encore en créant de nouvelles armes spécialisées, telles que la DCA, que l'on parvint à satisfaire, au mieux des possibilités, les nécessités d'ordre tactique.

L'artillerie a pu ainsi rester ce qu'elle était toujours : la seule arme qui intervient dans le combat terrestre par le feu seulement, mais par un feu dont la portée, la densité, la mobilité et la concentration la distinguent des autres armes en général, et dont la continuité du feu la distingue de l'aviation plus particulièrement. Ces qualités l'ont prédestinée à être l'instrument du commandement supérieur qui la gardera le plus possible en mains et l'engagera soit seule pour des missions lointaines, soit au bénéfice d'autres troupes combattantes, allant jusqu'à en attribuer une partie comme artillerie d'appui direct à un régiment déterminé.

Arme autonome d'une part et — surtout chez nous — arme auxiliaire d'autre part, l'artillerie est fortement dépendante de la technique par le fait même des problèmes que posent son matériel, son fractionnement quand elle est engagée, sa liaison continue avec les troupes qu'elle appuie, la nécessité pour elle de « voir » ses propres feux, et enfin la concentration de ses feux.

Or les moyens techniques dont elle dispose pour résoudre ces problèmes lui imposent de lourdes servitudes qui se manifestent dans le temps et dans l'espace : délais très variables pour la prise de position suivie, éventuellement, de mensurations précises et de la mise en parallèle des 12 pièces du groupe, nombreux terrains impropres à servir de position et, comme pendant dans la zone d'action, angles morts de tir malgré la maniabilité des trajectoires, délais pour la pose des lignes de téléphone, délais pour son ravitaillement en munitions pesantes et encombrantes, vulnérabilité extrême sur route et lors des prises et sorties de position, moments critiques où son armement principal est inemployable en cas d'attaque subite.

La tactique moderne l'a contrainte à instruire ses cadres et sa troupe au combat d'infanterie pour faire face aux attaques directes, conséquences d'infiltrations ennemies ou d'une rupture de front, et sa DCA doit la protéger contre les attaques aériennes.

Il est enfin avéré que « l'artillerie est de toutes les parties de l'Art Militaire celle qui exige des connaissances plus abstraites ; elle languissait tandis qu'elle était conduite par la seule pratique »,

comme s'exprime le capitaine Dulacq dans sa « Théorie Nouvelle sur le Mécanisme de l'Artillerie », dédiée en 1741 au roi de Sardaigne ; mais ce côté scientifique, balistique, topographique et, plus récemment, météorologique, est le domaine de spécialistes dévoués à la tâche d'augmenter la précision de ses tirs et d'accroître ses possibilités d'atteinte immédiate, par surprise, sans réglage aucun.

Il est compréhensible que la troupe de cette arme complexe et à la tradition ancienne, autrefois plus exposée qu'aujourd'hui aux dangers inhérents au service de son matériel, ait cherché et trouvé une patronne en la personne de Sainte Barbe et fasse preuve, aujourd'hui comme autrefois, d'un esprit de corps qui diffère de celui d'autres armes.

Il est compréhensible aussi que pour un non artilleur cette même arme lui reste jusqu'à un certain point étrangère. Et pourtant commandants de régiments, de bataillons, de groupes, voire même de compagnies, devront s'en servir au combat pour l'accomplissement de leur mission. Dans tous ces cas, l'artilleur se subordonnera au commandant du secteur qui deviendra le commandant inter-armes et alors même que l'on se comprendra grâce à un langage tactique commun, il est pourtant indispensable que ces mêmes fantassins et combattants des troupes légères puissent perfectionner leurs connaissances de l'artillerie et avec eux ceux de toutes les autres armes.

C'est dans ce but que la *Revue Militaire Suisse*, faisant preuve d'une initiative louable, a décidé d'éditer un numéro spécial dédié à l'artillerie et ses problèmes, numéro qui est surtout destiné aux officiers non artilleurs ; les artilleurs, toutefois, y trouveront d'excellents enseignements.

Il est bien évident que les auteurs des différents articles, aussi bien que le soussigné, expriment ici des opinions personnelles dont ils sont seuls responsables, sans engager d'aucune façon les autorités militaires.

Les exposés qui suivent traitent en grande partie les sujets que j'ai effleurés dans cette introduction, soit certains côtés de l'armement de l'artillerie, son emploi tactique, la liaison, le renseignement et les transmissions, des problèmes de pure technique et enfin cet esprit de corps qui, à côté de l'instruction, est essentiel comme élément de la discipline, si nous voulons que le proverbe

non arma, sed usus

garde toute sa valeur.

Colonel BELSER
Cdt. rgt. art. 10